

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE PAR INTERNET

VINCI Autoroutes est une marque commune des sociétés d'autoroutes du Groupe VINCI (ASF, COFIROUTE, ESCOTA).

Les abonnements télépéage VINCI Autoroutes sont gérés par la société ASF.

www.vinci-autoroutes.com est un site édité et géré par ASF (www.asf.fr).

Ces présentes conditions particulières viennent compléter les conditions générales et particulières d'abonnement. En cas de conflit entre ces deux documents, les conditions générales et particulières d'abonnement priment.

I - Modes de souscription

Le client a la possibilité de souscrire un abonnement ou certains services :

- en ligne, le module de vente en ligne vinci-autoroutes.com
- dans les points de vente commercialisant des abonnements VINCI Autoroutes sur les réseaux ASF, Cofiroute et Escota
- en téléphonant au Service Clients VINCI Autoroutes : 0825 820 888 (0,15 € TTC la minute)

Les présentes conditions particulières de vente ne s'appliquent qu'en cas de souscription en ligne d'abonnements ou de services à partir de vinci-autoroutes.com. Ces conditions particulières de vente par internet sont accessibles à tout moment sur ce site Internet.

II - Société émettrice

Les abonnements et services pouvant être souscrits en ligne à partir de mon-telepeage.fr sont gérés par la société ASF – Autoroutes du Sud de la France – société anonyme au capital de 29 343 640,56 € ayant son siège social sis 9 place de l'Europe, 92851 Rueil-Malmaison cedex.

Toutes questions relatives au suivi de la commande, à la livraison de badge, aux conditions et modalités d'exercice du droit de rétractation, à l'exécution du contrat d'abonnement peuvent être adressées :

- par écrit à l'adresse suivante :
Service Clients VINCI Autoroutes
BP 10221 – 86963 Futuroscope Chasseneuil cedex
- par téléphone au 05 49 00 38 93 (Numéro non surtaxé)

III - Commandes sur le site internet

Le client peut souscrire en ligne des abonnements et services en suivant les étapes suivantes :

- un premier écran « Votre abonnement télépéage » demande au client le nombre de badges qu'il souhaite commander, ainsi que les services qu'il veut ajouter. Une pop up lui indique les tarifs d'abonnement TTC en euros
- Un second écran « Vos Coordonnées » demande au client des informations sur son état civil nécessaires au traitement de sa commande.
- Un troisième écran « Votre prélèvement » propose au client d'opter pour un mode de prélèvement à la souscription.
- Un quatrième écran « Validez votre adhésion » récapitule la commande, les données personnelles que le client a fournies afin qu'il soit en mesure de rectifier les éventuelles erreurs avant de confirmer définitivement la transaction et lui demandant d'accepter, en déroulant un ascenseur et en cochant une case, les conditions générales et particulières de vente.
- Un dernier écran donne un récapitulatif ainsi qu'un numéro de commande que le client peut imprimer.

Toute commande sur le site suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux conditions générales et particulières de vente qui sont consultables à tout moment sur vinci-autoroutes.com. En cliquant sur la case spécifique, figurant sur la page de validation, le client reconnaît les avoir lues et acceptées, à titre irrévocable, entier et sans réserve. L'acceptation de la commande n'est effective qu'après l'envoi au client d'un mail de confirmation de la commande par le Service Clients, et à la réception par le Service Clients de la totalité des documents demandés, dûment signés et complétés.

ASF peut être amenée à effectuer quelques contrôles préalables et se réserve le droit de refuser toute souscription d'abonnement ou de service dont l'adresse d'envoi d'un badge est inconnue, non permanente ou fantaisiste. Dans ce cas, la commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué.

IV - Mode de paiement

Toutes les informations relatives à la souscription, en particulier les informations bancaires transmises via Internet, sont protégées et cryptées. L'ensemble de la transaction par Internet s'effectue sur un serveur sécurisé (SSL). Ainsi, au moment de leur saisie et lors des transferts, il est impossible de les lire.

V - Tarifs et frais de livraison

Les frais liés à la gestion du contrat d'abonnement, la participation aux frais d'emballage et d'expédition de badge, ainsi que le montant des dépôts de garantie sont consultables dans l'annexe barèmes.

Les tarifs de péage et de stationnement ne sont pas contractuels. Toutes les composantes des tarifs d'abonnement sont révisables notamment à l'occasion des variations des tarifs de péage ou de stationnement.

Les modifications afférentes aux tarifs de péage, de stationnement et d'abonnement s'appliquent dès leur entrée en vigueur.

VI - Souscription par carte bancaire

En cas de souscription par carte bancaire française, le client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la réception de son badge pour compléter son dossier (envoi du RIB d'une banque domiciliée en France et de l'autorisation de prélèvement).

Si le dossier n'est pas intégralement complété à l'expiration de ce délai, le client est informé qu'ASF est susceptible désactiver le badge puis de résilier le contrat d'abonnement. La résiliation du contrat entraînera la restitution du badge par le client dans un délai de 30 jours. Dans le cas contraire, des frais de non restitution seront facturés (cf. annexe barèmes).

En communiquant son numéro de carte bancaire, le client autorise ASF à procéder au débit, sur le compte bancaire correspondant à la carte bancaire utilisée, les tarifs de péage, de stationnement et tous tarifs d'abonnement associés (cf. annexe barèmes) figurant sur les factures établies avant la réception du RIB et de l'autorisation de prélèvement afférente.

ASF s'engage à interrompre cette procédure de débit automatique à partir du numéro de carte bancaire communiqué dès lors que le client aura adressé son RIB et l'autorisation de prélèvement dûment complétés.

Ainsi, si le RIB et l'autorisation de prélèvement parviennent au Service Clients VINCI Autoroutes avant l'établissement d'une facture, celle-ci ainsi que les suivantes seront prélevées directement sur le compte bancaire correspondant au RIB adressé.

VII - Mise à disposition du badge - Livraison

La livraison du badge est réalisée dans les 4 jours ouvrés :

- suivant la réception complète par le Service Clients de la totalité des documents demandés, dûment signés et complétés pour une souscription par RIB
- suivant la validation de la commande pour une souscription par carte bancaire.

ASF s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les badges commandés par le client dans les délais ci-dessus précisés.

Ces délais sont communiqués à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommage et intérêt, retenue ou annulation de la commande par le client.

Il appartient au client de vérifier le contenu du colis au moment de la livraison, et d'indiquer tout problème en contactant le Service Clients dans un délai de 3 jours à compter de la livraison (hors dimanche et jours fériés). Passé

ce délai, les produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent.

VIII - Validité partielle

Si l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières se révélait être nulle au regard d'une règle de droit en vigueur, celle-ci serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des conditions générales d'abonnement.

IX - Responsabilité - Garantie

La responsabilité d'ASF ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

ASF ne garantit pas que le site internet vinci-autoroutes.com sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que celles-ci pourront être corrigées, ni que le site fonctionnera sans interruption ou pannes.

ASF n'est en aucun cas responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers que ceux-ci soient ou non incorporés dans le site ou fournis avec celui-ci. En acceptant les présentes conditions particulières de vente sur internet, le client déclare connaître les caractéristiques et les limites d'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

X - Preuve

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'ASF dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des transactions, des abonnements et des paiements intervenus entre les parties.

XI - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'art. L.121-20 et suivants du Code de la Consommation, toute personne physique dispose d'un délai de 7 jours à compter de l'acceptation de l'offre pour exercer son droit de rétractation. Si ce délai expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1^{er} jour ouvrable suivant. Pour exercer ce droit, le client doit retourner le badge et ses composants, dans leur emballage d'origine, en s'adressant au Service Clients de VINCI Autoroutes ou en retournant le formulaire dédié à télécharger sur vinci-autoroutes.com. Le droit de rétractation ne peut être exercé si l'abonné a déjà utilisé le service ou si le badge et ses composants ont été endommagés par une utilisation inadéquate. Le droit de rétractation s'exerce sans pénalités, à l'exception des frais de retour qui demeurent à la charge du client rétracté.

XII - Informatique et Libertés

Les informations indispensables à ASF, pour traiter et exécuter les commandes, sont signalées par un astérisque. Les autres informations demandées, pour laquelle la réponse est facultative, sont destinées à mieux connaître les souscripteurs ainsi qu'à améliorer les services proposés. Sauf opposition du client, des informations sur le site et des offres promotionnelles sont susceptibles d'être adressées par courrier électronique aux souscripteurs. Avec l'accord du client, des offres commerciales des partenaires d'ASF pourront lui être adressées. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, chaque client dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne. Ce droit peut être exercé en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique « Contactez Nous » ou en adressant un courrier au Service Clients de VINCI Autoroutes à l'adresse suivante : BP 10221 – 86963 Futuroscope Chasseneuil cedex